



COMPTES CONSOLIDÉS

31 décembre 2019

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.

SOMMAIRE COMPTES CONSOLIDÉS

États financiers	p. 3
Notes annexes aux états financiers	p. 8

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions de francs CFA. De façon générale, les valeurs présentées dans les comptes consolidés et annexes aux comptes consolidés sont arrondies à l'unité. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions de francs CFA)	2019	2018 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	88 958	90 076
Achats et charges externes	(52 797)	(56 662)
Frais de personnel	(20 015)	(20 679)
Amortissements et provisions	(7 169)	(4 334)
Autres produits opérationnels	108	61
Autres charges opérationnelles	(3 646)	(4 078)
Part dans le résultat net des sociétés MEE opérationnelles	14 694	14 157
Résultat opérationnel	20 132	18 541
Coût net du financement	(703)	(530)
Autres produits financiers	42	131
Autres charges financières	(1 270)	(206)
Résultat financier	(1 931)	(606)
Part dans le résultat net des entreprises associées	0	2
Impôts sur les résultats	(7 177)	(2 706)
Résultat net consolidé	11 025	15 233
Résultat net consolidé, part du Groupe	11 030	15 249
Intérêts minoritaires	(5)	(17)

Résultat par action (en francs CFA) :

	2019	2018 ⁽¹⁾
Résultat net part du Groupe :		
- de base	202,6	280,1
- dilué	202,6	280,1

(1) Voir note 15 - Transition aux normes IFRS

BILAN CONSOLIDÉ

(en millions de francs CFA)	NOTES	31/12/2019	01/01/2019 ⁽¹⁾	31/12/2018 ⁽²⁾
Actif				
Immobilisations incorporelles	6.1	160	147	147
Immobilisations corporelles	6.2	61 613	61 625	47 100
Titres mis en équivalence	7.2	35 976	34 812	37 574
Autres actifs financiers non courants		2 334	2 397	2 397
Impôts différés	12.2	970	500	500
Actifs non courants		101 052	99 481	87 718
Stocks et en-cours	5.5	1 478	1 487	1 487
Clients et autres débiteurs	5.6	46 795	48 848	49 497
Impôts courants	12.3	1	26	26
Autres actifs courants	5.8.1	1 144	1 166	1 166
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.4	39 149	40 185	40 185
Actifs courants		88 567	91 713	92 361
TOTAL ACTIF		189 619	191 194	180 079
Passif				
Capital		10 887	10 887	10 887
Réserves consolidées		60 654	60 832	63 594
Capitaux propres, part du Groupe		71 541	71 719	74 481
Intérêts minoritaires		4	7	7
Capitaux propres	9.1	71 546	71 726	74 488
Dettes financières non courantes	7.5	274	147	147
Provisions pour avantages au personnel	11.2	13 758	12 246	12 246
Autres provisions non courantes	10	2 418	3 323	3 323
Impôts différés	12.2	0	0	0
Autres passifs non courants	5,11	11 524	11 901	0
Passifs non courants		27 973	27 617	15 716
Dettes financières courantes	7.5	1 901	815	815
Fournisseurs et autres créditeurs	5.7	81 893	85 364	85 364
Impôts courants	12.3	4 281	3 696	3 696
Autres passifs courants	5.8.2	2 025	1 975	0
Passifs courants		90 100	91 851	89 875
TOTAL PASSIF		189 619	191 194	180 079

(1) Après impact IFRS 16

(2) Voir note 15 - Transition aux normes IFRS

VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en millions de francs CFA)	NOTES	2019	2018 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net part du Groupe		11 030	15 249
Part des intérêts minoritaires		(5)	(17)
Résultat net consolidé		11 025	15 233
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :			
- élimination des amortissements et provisions		7 789	4 741
- élimination de la variation des impôts différés		(137)	(867)
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité		(14 694)	(14 160)
- élimination des plus ou moins-values de cession		130	44
Autres retraitements :			
- coût net du financement		703	530
- produits des dividendes reçus		(32)	(128)
- charges d'impôts sur les sociétés		7 314	4 122
- coût financier IFRS 16		1 093	0
Dividendes reçus :			
- dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		13 217	11 425
- dividendes reçus des sociétés non consolidées		32	128
Impôts sur les sociétés décaissés		(4 670)	(3 107)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :		(1 162)	7 629
- dont stocks et en-cours		9	101
- dont dettes		(3 247)	2 445
- dont créances		2 075	5 082
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		20 606	25 590
Flux d'investissement			
Décaissements liés à des acquisitions :			
- immobilisations corporelles		(7 480)	(7 872)
- immobilisations incorporelles		(48)	(26)
- titres et autres immobilisations financières		(771)	(126)
Encaissements liés à des cessions :			
- immobilisations corporelles		22	30
- autres immobilisations financières		877	629
Flux nets de trésorerie sur investissements		(7 400)	(7 364)
Flux de financement			
Décaissements :			
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(10 071)	(10 071)
- dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution		(2 033)	(1 626)
- remboursements des dettes financières	7.5	0	(10)
- acquisition d'intérêts minoritaires et d'actions d'autocontrôle		0	(53)
- remboursements dette de loyers IFRS 16		(2 137)	0
Encaissements :			
- augmentation des dettes financières	7.5	127	21
Intérêts nets décaissés sur emprunts		(703)	(530)
Intérêts nets décaissés sur contrats IFRS 16		(513)	0
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement		(15 329)	(12 269)
Variation de la trésorerie		(2 122)	5 957
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾		39 370	33 413
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾		37 248	39 370

(1) Voir Note 7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

(2) Voir Note 15 - Transition aux normes IFRS

Flux nets d'investissements :

Les décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations corporelles sont principalement liés à l'achat de tracteurs, de matériel de levage, de manutention et à des installations réalisées sur des constructions.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions de francs CFA)	Capital	Primes	Juste valeur des actifs financiers Non recyclables	Pertes et gains actuariels	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres au 01/01/2018⁽¹⁾	10 887	1 854		(3 985)	60 962	69 718	86	69 804
Transactions avec les actionnaires				(2)	(9 990)	(9 993)	(61)	(10 054)
Dividendes distribués					(10 071)	(10 071)		(10 071)
Variations de périmètre				(2)	12	10	(63)	(53)
Autres variations					68	68	2	70
Éléments du résultat global			(7)	(486)	15 249	14 756	(17)	14 739
Résultat de l'exercice					15 249	15 249	(17)	15 233
Variation des éléments recyclables en résultat								
Variation des éléments non recyclables en résultat								
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités mises en équivalence			(7)			(7)		(7)
Pertes et gains actuariels				(486)		(486)		(486)
Autres variations								
Capitaux propres au 31/12/2018⁽¹⁾	10 887	1 854	(7)	(4 474)	66 221	74 481	7	74 488
Impact IFRS 16 ⁽²⁾					(2 762)	(2 762)		(2 762)
Capitaux propres au 01/01/2019	10 887	1 854	(7)	(4 474)	63 459	71 719	7	71 726
Transactions avec les actionnaires					(10 069)	(10 069)	2	(10 067)
Dividendes distribués					(10 071)	(10 071)		(10 071)
Variations de périmètre								
Autres variations					1	1	2	3
Éléments du résultat global			33	(1 172)	11 030	9 891	(5)	9 886
Résultat de l'exercice					11 030	11 030	(5)	11 025
Variation des éléments recyclables en résultat								
Variation des éléments non recyclables en résultat								
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités mises en équivalence			33			33		33
Pertes et gains actuariels				(1 172)		(1 172)		(1 172)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019	10 887	1 854	25	(5 645)	64 419	71 541	4	71 545

(1) Voir note 15 - Transition aux normes IFRS

(2) Impact de l'application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019. Voir note 2.1.2 - Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1er janvier 2018

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions de francs CFA)	2019	2018 ⁽¹⁾
Résultat net consolidé de la période	11 025	15 233
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées		
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées		
Autres variations des éléments recyclables en résultat ultérieurement		
Total des variations des éléments recyclables en résultat net ultérieurement		
Variation de juste valeur des instruments financiers des mises en équivalences	33	(7)
Pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres	(1 172)	(486)
Total des variations des éléments non recyclables en résultat net ultérieurement	(1 139)	(493)
RÉSULTAT GLOBAL	9 886	14 739
Dont :		
- Part du Groupe	9 891	14 756
- Part des minoritaires	(5)	(17)
Dont impôt :		
sur pertes et gains actuariels	391	162

(1) Voir note 15 - Transition aux normes IFRS

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES**

Note 1 - Faits marquants	10
Note 2 - Principes comptables généraux	10
2.1 - Évolutions normatives	10
2.2 - Recours à des estimations	12
Note 3 - Comparabilité des comptes.....	13
Note 4 - Périmètre de consolidation	13
4.1 - Variations de périmètre	14
4.2 - Engagements hors bilan au titre des opérations sur titres.....	14
Note 5 - Données liées à l'activité	14
5.1 - Chiffre d'affaires	14
5.2 - Informations sur les secteurs opérationnels.....	15
5.3 - Principales évolutions à périmètre et taux de change constants	15
5.4 - Résultat opérationnel	15
5.5 - Stocks et en-cours	16
5.6 - Clients et autres débiteurs.....	16
5.7 - Fournisseurs et autres créditeurs	17
5.8 - Autres actifs et passifs	18
5.9 - Engagements hors bilan au titre des activités opérationnelles.....	18
5.10 - Engagements de location	19
5.11 - Contrats de location	19
Note 6 - Immobilisations corporelles et incorporelles	20
6.1 - Immobilisations incorporelles.....	20
6.2 - Immobilisations corporelles	21
Note 7 - Structure financière et coûts financiers.....	22
7.1 - Résultat Financier	22
7.2 - Titres mis en équivalence.....	23
7.3 - Autres actifs financiers.....	24
7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
7.5 - Endettement financier	26
7.6 - Engagements hors bilan au titre du financement	28
Note 8 - Informations relatives aux risques de marché	28
Note 9 - Capitaux propres et résultat par action	29
9.1 - Capitaux propres	29
9.2 - Résultat par action.....	29
Note 10 - Provisions.....	30
Note 11 - Charges et avantages du personnel.....	30
11.1 - Effectifs moyens	30
11.2 - Engagement de retraite et avantages assimilés.....	31
11.3 - Rémunération des organes d'administration et de direction (Parties liées)	33
Note 12 - Impôts	33
12.1 - Charge d'impôt	34
12.2 - Impôts différés	34
12.3 - Impôts courants.....	35
Note 13 - Transactions avec les parties liées	35
Note 14 - Événements postérieurs à la clôture	36
Note 15 - Transition aux normes IFRS	36
15.1 - Motifs de la publication.....	36
15.2 - Modalités de première application des IFRS	36
15.3 - Impacts des IFRS sur les principaux chiffres clés.....	37
Note 16 - Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux	41

Note 17 - Liste des sociétés consolidées	41
17.1 - Sociétés consolidées par intégration globale	41
17.2 - Sociétés consolidées par mise en équivalence	41
Note 18 - Liste des sociétés dont la date de clôture est différente du 31 Décembre	41

Le groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire est constitué de la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire et de ses filiales. La société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire est contrôlée par le groupe Bolloré et est consolidée par intégration globale dans les comptes de ce groupe. La société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire est également consolidée dans les périmètres des Groupes Financière de l'Odet et Bolloré Participations.

Le siège social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. est situé Immeuble Bolloré – 1 Avenue Christiani – 01 BP 1727 à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Les présents états financiers ont été préparés dans le cadre de la transition IFRS du groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire selon les modalités détaillées dans la note 15 - Transition aux normes IFRS en utilisant les données historiques servant à l'établissement des comptes consolidés annuels du groupe Bolloré. Le Groupe ne préparait pas jusqu'à ce jour d'états financiers IFRS pour ses propres besoins.

En date du 29 mai 2020, le Conseil d'Administration se verra présenter les présents états financiers consolidés du Groupe, conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2019, dans le but de les arrêter.

Note 1 - Faits marquants

Faits marquants de l'exercice 2019

Pour la première fois les comptes consolidés publiés par Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire se feront en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), en vigueur au 31 décembre 2019. Cette publication est complète, c'est-à-dire qu'elle présente des comptes 2018 retraités en IFRS également.

Il n'y a pas d'autres événements marquants en 2019.

Faits marquants de l'exercice 2018

Le 5 mars 2018, la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire a racheté au Syndicat des Producteurs et Industriels du Bois (SPIB) 4 599 actions de la Société d'Exploitation du Parc à Bois d'Abidjan (SEPBA) pour 50 millions de francs CFA, portant sa détention de 80,168% à 93,902% du capital. Le 23 mars 2018, une acquisition complémentaire de 294 actions de SEPBA a été réalisée auprès de la Compagnie Forestière de L'Indénie (CFI), pour 3,2 millions de francs CFA. A l'issue de ces opérations, le taux de contrôle et d'intérêt du Groupe dans SEPBA s'élève à 94,78%.

Note 2 - Principes comptables généraux

2.1 - Évolutions normatives

2.1.1 - Principes comptables généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2018 et 2019 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), en vigueur au 31 décembre 2019.

Dans la mesure où les comptes annuels consolidés du groupe Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire sont préparés à partir des comptes consolidés du groupe Bolloré, dont les titres sont admis sur un marché européen, le cadre référentiel utilisé pour la production des comptes consolidés est celui adopté par l'Union européenne.

Ce référentiel diffère des normes IFRS d'application obligatoire de l'IASB sur le point suivant :

- normes d'application obligatoire selon l'IASB mais non encore adoptées ou d'application postérieure à la clôture selon l'Union européenne.

Cependant, il n'y a pas, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2019, de norme obligatoire selon l'IASB qui serait d'application au 1er janvier 2019, qui n'aurait pas été adoptée par l'Union Européenne. Voir Note 2.1.3 - Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur.

2.1.2 - Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2018

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application selon l'Union européenne : exercices ouverts à compter du :
Amendement à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »	08/02/2019	01/01/2019
Améliorations des IFRS - cycle 2015-2017	14/03/2019	01/01/2019
Amendement à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime »	13/03/2019	01/01/2019
Amendement à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »	22/03/2018	01/01/2019
Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »	23/10/2018	01/01/2019
IFRS 16 « Contrats de location »	31/10/2017	01/01/2019
IFRS 9 « Instruments financiers »	22/11/2016	01/01/2018
IFRS 15 « Produit des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients »	22/09/2016	01/01/2018
Interprétation IFRIC 22 « Transactions en devises étrangères et contrepartie anticipée »	28/03/2018	01/01/2018
Amendement à IAS 40 « Transferts d'immeubles de placement »	14/03/2018	01/01/2018
Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions »	26/02/2018	01/01/2018
Améliorations des IFRS - cycle 2014-2016	07/02/2018	01/01/2017- 01/01/2018
Amendement à IFRS 4 : « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance »	03/11/2017	01/01/2018
Clarification IFRS 15 « Comptabilisation des produits provenant de contrats avec des clients »	31/10/2017	01/01/2018

Normes applicables à partir du 1^{er} janvier 2019 :

À l'exception de la norme IFRS 16, l'impact des autres normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2019 n'est pas significatif sur les comptes du Groupe.

- IFRS 16 – Contrats de location

Le Groupe a opté pour une application de la norme IFRS 16 avec effet rétroactif au 1er janvier 2019, sans retraitement des périodes comparatives dans les états financiers.

Les achats et ventes de droits d'accès et de droits d'utilisation de licences de propriété intellectuelle étant exclus du champ d'application de la norme IFRS 16, le principal sujet d'attention pour le Groupe concerne la comptabilisation des contrats de locations immobilières ainsi que des contrats de concession pour lesquels le Groupe est preneur, qui aboutit notamment à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux paiements de loyers futurs actualisés, ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

La détermination du montant des dettes locatives au 1er janvier 2019 a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- La revue des contrats de concession du Groupe, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- L'estimation du taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019 de chaque contrat, en tenant compte de leur durée de location résiduelle à cette date.

Sur les entités intégrées globalement, la première application de la norme IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation au 1er janvier 2019 d'une dette locative de 13 877 millions de francs CFA, d'un actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location de 14 525 millions de francs CFA et d'une créance client de (649) millions de francs CFA, sans impact sur les capitaux propres du Groupe.

Sur les entités mises en équivalence, l'impact de première application de la norme IFRS 16 s'élève à (2 762) millions de francs CFA sur les titres mis en équivalence, impactant négativement les capitaux propres de (2 762) millions de francs CFA

net d'impôt différé actif et passif y afférent. Il concerne essentiellement la société Abidjan Terminal, et dans une moindre mesure la société Terminal Roulier d'Abidjan TERRA. L'impact en capitaux propres s'explique pour l'essentiel par le choix effectué pour certains contrats significatifs d'évaluer le droit d'utilisation en déterminant sa valeur comptable comme si la norme IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, puis en l'actualisant à l'aide de son taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019.

La dette locative est une dette opérationnelle courante ou non courante exclue du calcul de l'endettement financier net du Groupe. Les dotations aux amortissements de l'actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont incluses dans le résultat opérationnel. L'effet de désactualisation de la dette locative (charges d'intérêts sur dette de loyers) est inclus dans les autres charges financières. Les sorties de trésorerie se rapportant au principal de la dette locative, ainsi qu'à la charge d'intérêts sur dette de loyers, présentées en flux de trésorerie liés aux activités de financement du tableau des flux de trésorerie condensés, impactent les flux nets de trésorerie opérationnels.

Normes applicables à partir du 1^{er} janvier 2018 :

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 15 « Produit des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » de manière rétrospective.

La norme IFRS 15 introduit de nouveaux principes de reconnaissance du chiffre d'affaires, notamment s'agissant de l'identification des obligations de prestation ou de l'allocation du prix de transaction pour les contrats à éléments multiples, et modifie les analyses à mener. Les travaux de revue des principes de comptabilisation du chiffre d'affaires et d'identification des impacts liés à la norme IFRS 15 ont été menés par activité.

Aucun impact d'application de la norme IFRS 15 sur les états financiers consolidés du Groupe n'a été identifié.

L'application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » n'a pas eu d'incidence matérielle sur les comptes du Groupe. En effet, les seuls éléments identifiés concernaient le taux de défaut sur les créances clients. Une analyse détaillée a été menée pour identifier la moyenne des taux de défaut constatés sur les 5 dernières années et ce taux de défaut a été rapporté aux créances échues qualifiées de non risquées (échues de 0 à 9 mois). Le montant du risque mesuré s'élève à 34,5 millions de CFA et n'a pas été comptabilisé au 31 décembre 2018. Il faut l'objet d'un suivi annuel pour s'assurer de l'absence de matérialité dans le temps. En 2019, il s'élevait à 38,4 millions de CFA, non provisionné.

2.1.3 - Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

Il n'y a pas, à la date d'arrêté des comptes, de nouvelles normes adoptées par l'Union Européenne dont la première application est postérieure au 1^{er} janvier 2019.

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2019 ; elles ne sont pas appliquées par le Groupe à cette date.

Normes, Amendements ou Interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application selon l'IASB : exercices ouverts à compter du
IFRS 17 « Contrats d'assurance »	18/05/2017	01/01/2021
Amendements aux références du cadre conceptuel dans les normes IFRS	29/03/2018	01/01/2020
Amendements à IFRS 3 « Définition d'une entreprise »	22/10/2018	01/01/2020
Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif »	31/10/2018	01/01/2020

2.2 - Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- la durée d'amortissement de immobilisations,
- dettes locatives et actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations,
- l'estimation des justes valeurs,
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur,
- le chiffre d'affaires,
- la dépréciation des créances douteuses,
- les impôts différés.

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

Note 3 - Comparabilité des comptes

La première année d'application des IFRS est effectuée de façon rétrospective en utilisant les règles et méthodes comptables en vigueur à la date de clôture de l'exercice du changement. Les ajustements en résultat sont comptabilisés en capitaux propres dans le bilan d'ouverture de l'exercice précédent celui du changement.

Les incidences de la transition aux normes IFRS sont présentées dans la note de transition.

Le Groupe publiant pour la première fois ses comptes en IFRS (voir note 2.1 Evolutions normatives) les comptes présentés ne sont pas comparables aux derniers comptes publiés. Pour assurer la comparabilité des comptes, une note de transition (voir Note 15 - Transition aux IFRS) a été exposée dans les présentes notes aux états financiers pour permettre la comparabilité des comptes. Ainsi, les données sur les comptes de l'exercice 2019 sont comparables à ceux présentés concernant l'exercice 2018 dans les présentes notes aux états financiers.

Note 4 - Périmètre de consolidation

Principes comptables

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés, qui tant individuellement que collectivement sont non significatives par rapport aux états financiers consolidés, sont exclues du périmètre de consolidation. Leur matérialité est appréciée avant chaque clôture annuelle.

Situation pour l'exercice 2019

Entités contrôlées : dans le cas général, le contrôle exercé par le Groupe se matérialise par la détention de plus de 50% du capital et des droits de vote associés des sociétés concernées. Toutefois dans certaines situations et en vertu des critères énoncés par la norme IFRS 10, le Groupe peut estimer qu'il détient le contrôle d'entités dans lesquelles il détient moins de 50% du capital et des droits de vote associés.

Le Groupe n'a identifié aucun contrôle conjoint de type *joint-ventures* ou *joint-operations* au 31 décembre 2019.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique les dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ».

Les dispositions nouvelles apportées par la révision d'IFRS 3 sont les suivantes :

- possibilité offerte au cas par cas pour chaque regroupement d'entreprises d'évaluer les intérêts ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et de comptabiliser un *goodwill* « complet » ou de calculer comme antérieurement le *goodwill* sur la seule portion acquise;
- en cas de prise de contrôle par acquisitions successives, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle en contrepartie du résultat;
- les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat ainsi que toute modification au-delà du délai d'affectation des éléments inclus dans le calcul du *goodwill*.

Le *goodwill* est égal à la différence entre :

la somme de :

- la contrepartie transférée, c'est-à-dire le coût d'acquisition hors frais d'acquisition et incluant la juste valeur des compléments de prix éventuels ;
- la juste valeur à la date de prise de contrôle des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le cas d'une acquisition partielle pour laquelle l'option du *goodwill* complet est retenue ;
- la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue le cas échéant,

et la somme de :

- la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle relative aux intérêts donnant le contrôle (y compris le cas échéant, les intérêts précédemment détenus) ;

- la quote-part relative aux intérêts ne donnant pas le contrôle si l'option du *goodwill* complet est retenue.

A la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément du *goodwill* s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque acquisition partielle le recours à l'option du *goodwill* complet.

Le Groupe comptabilise les effets des regroupements d'entreprises en « Autres produits (charges) financiers ».

Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans perte de contrôle

Conformément à IFRS 10§ B96, l'entité comptabilise toute différence entre l'ajustement de la valeur des intérêts ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue directement en capitaux propres part du Groupe.

Perte de contrôle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » § B97 à 99, le Groupe constate en résultat, à la date de la perte de contrôle, l'écart entre :

la somme de :

- la juste valeur de la contrepartie reçue,
- la juste valeur des intérêts éventuellement conservés,

et la valeur comptable de ces éléments.

Le Groupe constate l'effet des pertes de contrôle en « Autres produits (charges) financiers ».

4.1 - Variations de périmètre

4.1.1 - Variations de périmètre 2019

Néant.

4.1.2 - Variations de périmètre 2018

Néant.

4.2 - Engagements hors bilan au titre des opérations sur titres

4.2.1 - Engagements donnés

Néant.

4.2.2 - Engagements reçus

Néant.

Note 5 - Données liées à l'activité

5.1 - Chiffre d'affaires

Principes comptables

Les produits des activités ordinaires sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'obligation de prestation promise au contrat est remplie à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable qu'il ne donnera pas lieu à un ajustement significatif à la baisse de ces produits. Le chiffre d'affaires est présenté net des remises accordées.

Les contrats sont analysés conformément à la norme IFRS 15 « Produit des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

	2019	2018
(en millions de francs CFA)		
Prestations de services	81 017	80 642
Produits des activités annexes	7 941	9 433
CHIFFRE D'AFFAIRES	88 958	90 076

Sur le chiffre d'affaires, l'estimation effectuée en Syscohada révisé est conservée en l'absence d'écarts attendus entre le référentiel Syscohada et le référentiel IFRS.

5.2 - Informations sur les secteurs opérationnels

Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. opère exclusivement dans le secteur d'activité « Transport et logistique » via principalement les sociétés Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. et Abidjan Terminal.

5.3 - Principales évolutions à périmètre et taux de change constants

Aucune évolution de périmètre en 2018 et 2019.

5.4 - Résultat opérationnel

Principes comptables

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations, les pertes sur créances irrécouvrables et d'autres produits et charges de gestion courante.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Pertes et gains de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire réalise l'essentiel de son activité en francs CFA et est peu exposé aux variations de change opérationnel.

	2019	2018
(en millions de francs CFA)		
Chiffre d'affaires	88 958	90 076
Achats et charges externes :	(52 797)	(56 662)
- Achats et charges externes	(48 243)	(48 541)
- Locations et charges locatives ⁽¹⁾	(4 554)	(8 120)
Frais de personnel	(20 015)	(20 679)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(7 169)	(4 334)
Autres produits opérationnels ^(*)	108	61
Autres charges opérationnelles ^(*)	(3 646)	(4 078)
Part dans le résultat net des sociétés MEE opérationnelles	14 694	14 157
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	20 132	18 541

(1) Il s'agit en 2019 des locations exclues du champ d'application d'IFRS 16 au 31 décembre 2019.

*** Détails des autres produits et charges opérationnels :**

(en millions de francs CFA)	2019			2018		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	(130)	22	(152)	(4)	30	(34)
Pertes sur créances irrécouvrables	(1 108)	0	(1 108)	(2 448)	0	(2 448)
Charges liées aux reprises de provisions pour risques et charges opérationnels	(1 972)	0	(1 972)	(1 270)	0	(1 270)
Autres	(328)	86	(414)	(295)	31	(326)
Autres produits et charges opérationnels	(3 539)	108	(3 646)	(4 017)	61	(4 078)

5.5 - Stocks et en-cours**Principes comptables**

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Les stocks de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire sont constitués essentiellement de palettes et de fournitures de bureau évalués au Cout Moyen Unitaire Pondéré.

(en millions de francs CFA)	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	2 177	(700)	1 478	2 191	(705)	1 487
TOTAL	2 177	(700)	1 478	2 191	(705)	1 487

5.6 - Clients et autres débiteurs**Principes comptables**

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Le Groupe évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, le Groupe prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

Pour évaluer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, le Groupe compare le risque de défaut sur l'actif à la date de clôture avec le risque de crédit à la date de la comptabilisation initiale en s'appuyant sur des événements et des informations prospectives raisonnables, des cotations de crédit si disponibles, changements défavorables importants, réels ou prévus, dans la conjoncture économique, financière ou commerciale qui devraient entraîner une modification importante de la capacité de l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations. La notion de défaut et la politique de dépréciation à 100% sont définies de façon spécifique au sein de chaque entité opérationnelle.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

(en millions de francs CFA)	31/12/2019			01/01/2019 ⁽¹⁾		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	40 462	(3 754)	36 708	41 636	(4 200)	37 436
Créances sociales et fiscales d'exploitation	2 858	0	2 858	2 778	0	2 778
Autres créances d'exploitation	8 232	(1 002)	7 229	9 637	(1 003)	8 634
TOTAL	51 552	(4 756)	46 795	54 051	(5 203)	48 848

(1) Après impact IFRS16

5.6.1 - Balance âgée des créances échues non provisionnées à la clôture

31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Non Echues	Echues	0 à 6 mois	6 à 12 mois	>12 mois
Créances clients nettes	36 708	23 271	13 438	11 477	1 961	0

Au 1er janvier 2019 ⁽¹⁾ (en millions de francs CFA)	Total	Non Echues	Echues	0 à 6 mois	6 à 12 mois	>12 mois
Créances clients nettes	37 436	25 719	11 717	9 742	1 975	0

(1) Après impact IFRS 16

Le Groupe évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, le Groupe prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

5.6.2 - Analyse de la variation de la provision sur créances clients et comptes rattachés

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2019
Provisions clients et comptes rattachés	(4 200)	(775)	1 221	0	0	(0)	(3 754)

5.6.3 - Analyse en compte de résultat des provisions et des charges sur créances clients

(en millions de francs CFA)	2019	2018
Dotations aux provisions	(775)	(864)
Reprises de provisions	1 221	1 624

5.7 - Fournisseurs et autres créditeurs

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2018	Variations nettes	Au 31/12/2019
Dettes fournisseurs	35 352	870	36 222
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	3 640	(583)	3 057
Clients créditeurs	16 414	1 175	17 589
Comptes courants - passif à moins d'un an	6	(4)	2
Autres dettes d'exploitation ⁽¹⁾	29 953	(4 930)	25 022
TOTAL	85 364	(3 472)	81 893

(1) Correspond principalement aux autres dettes d'exploitation de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire pour un montant de 23 711 millions de francs CFA

5.8 - Autres actifs et passifs

5.8.1 - Autres actifs courants

(en millions de francs CFA)	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Charges constatées d'avance	1 144	0	1 144	1 166	0	1 166
TOTAL	1 144	0	1 144	1 166	0	1 166

5.8.2 - Autres passifs courants

(en millions de francs CFA)	Au 01/01/2019 (⁽¹⁾)	Variations de périmètre	Variations nettes	Autres mouvements	Au 31/12/2019
Dettes de loyers IFRS 16		1 975	0	(1 394)	2 025
TOTAL		1 975	0	(1 394)	2 025

(1) Après impact IFRS 16

5.9 - Engagements hors bilan au titre des activités opérationnelles

5.9.1 - Engagements donnés

Au 31 décembre 2019 (en millions d'euros)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes ⁽¹⁾	17 122	17 100	0	122
Engagements donnés au titre des activités opérationnelles	17 122	17 100	0	122

Au 31 décembre 2018 (en millions d'euros)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes ⁽¹⁾	17 122	17 100	0	122
Engagements donnés au titre des activités opérationnelles	17 122	17 100	0	122

(1) Les cautions sur douane sont accordées aux autorités douanières de certains pays dans le cadre normal de l'activité, de transport principalement, afin de permettre le paiement différé des en-cours douaniers comptabilisés dans les présents états financiers.

5.9.2 - Engagements reçus

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles	30	30	0	0

Au 31 décembre 2018 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles	30	30	0	0

5.10 - Engagements de location

5.10.1 - Contrats de locations en tant que preneur

Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	NA	NA	NA	NA
Paiements minimaux ⁽¹⁾	NA	NA	NA	NA
TOTAL	NA	NA	NA	NA

NA: non applicable

(1) A compter du 1er janvier 2019, le Groupe applique la nouvelle norme comptable IFRS 16 – Contrats de location. Conformément à ses dispositions, l'incidence du changement de norme a été comptabilisée dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019.

Au 31 décembre 2018 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions	0	0	0	0
Paiements minimaux ⁽¹⁾	(30 369)	(5 014)	(6 847)	(18 508)
TOTAL	(30 369)	(5 014)	(6 847)	(18 508)

(1) Les paiements minimaux correspondent aux loyers à régler sur la durée des contrats et des baux.

5.11 - Contrats de location

A compter du 1er janvier 2019, le Groupe applique la nouvelle norme comptable IFRS 16 – Contrats de location. Conformément aux dispositions de la norme, l'incidence du changement de norme a été comptabilisée dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019. En outre, le Groupe a appliqué ce changement de norme au bilan, au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2019. Pour une information détaillée, se reporter à la note 2. Principes comptables.

5.11.1 - Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Au 31 décembre 2019, le montant des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location s'établit à 13 848 millions de francs CFA (14 525 millions de francs CFA au 1er janvier 2019) après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeurs pour 1 906 millions de francs CFA au 31 décembre 2019. Ces droits d'utilisation concernent les contrats de location immobilière.

(en millions de francs CFA)	31/12/2019			01/01/2019 (1)		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droit d'utilisation des actifs corporels	15 754	(1 906)	13 848	14 525	0	14 525
TOTAL	15 754	(1 906)	13 848	14 525	0	14 525

(1) Après impact IFRS 16

Variation des droits d'utilisation

Valeurs nettes (en millions de francs CFA)	Au 01/01/2019 ⁽¹⁾	Acquisitions brutes	Cessions VNC	Dotations nettes	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2019
Droit d'utilisation des actifs corporels	14 525	1 228	0	(1 906)	0	0	(0)	13 848
Valeurs nettes	14 525	1 228	0	(1 906)	0	0	(0)	13 848

(1) Après impact IFRS 16

5.11.2 - Dette de loyers**Réconciliation entre les locations non enregistrées au bilan au 31 décembre 2018 et la dette de loyers au 1^{er} janvier 2019**

<i>(en millions de francs CFA)</i>	
Locations non enregistrées au bilan au 31 décembre 2018	30 369
Location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois (location de courte durée)	(1 092)
Location d'actifs de faible valeur	
Paiement de loyers variables (hors loyers indexés)	(1 430)
Options de renouvellement ou de résiliation raisonnablement certaines	
Autres	112
Loyers non actualisés au 1er janvier 2019	27 958
Effet d'actualisation	(14 082)
Garantie de valeur résiduelle	
Composantes non locatives	
Total des dettes locatives au 1er janvier 2019	13 877

Maturité de la dette de loyers

La maturité des dettes locatives est fondée sur des hypothèses prises dans le cadre de la première application de la norme IFRS 16.

Au 1er janvier 2019, le taux d'emprunt marginal moyen pondéré des dettes locatives s'établit à 8,34%.

Au 1^{er} janvier 2019	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<i>(en millions de francs CFA)</i>				
Dette relative à des locations d'actifs corporels	13 877	1 975	3 880	8 022
Total dette de loyers	13 877	1 975	3 880	8 022
Au 31 décembre 2019				
<i>(en millions de francs CFA)</i>				
Dette relative à des locations d'actifs corporels	13 549	2 025	3 603	7 921
Total dette de loyers	13 549	2 025	3 603	7 921

5.11.3 - Charge sur obligations locatives

La charge sur obligations locatives enregistrée au compte de résultat s'élève à 2 999 millions de francs CFA sur l'exercice 2019.

Note 6 - Immobilisations corporelles et incorporelles**6.1 - Immobilisations incorporelles****Principes comptables**

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des licences, des logiciels informatiques, des droits d'exploitation, des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels et licences informatiques : de 1 à 5 ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet,
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

(en millions de francs CFA)	31/12/2019			31/12/2018		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits d'exploitation, brevets, frais de développement	868	(832)	36	820	(797)	23
Autres ⁽¹⁾	124	-	124	124	-	124
TOTAL	992	(832)	160	944	(797)	147

(1) Dont 79,5 millions de francs CFA chez la société Togolaise de Consignation Maritime et 21 millions de francs CFA chez la société Socopao Côte d'Ivoire

Évolution de la position nette en 2019

Valeurs nettes (en millions de francs CFA)	Au 31/12/2018	Acquisitions brutes	Cessions VNC	Dotations nettes	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2019
Droits d'exploitation, brevets, frais de développement	23	48		(35)				36
Autres	124							124
VALEURS NETTES	147	48		(35)				160

6.2 - Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions et agencements 8 à 33 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 13 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Dans le cas d'une acquisition, le bien est amorti sur sa durée résiduelle d'utilisation déterminée à compter de la date d'acquisition.

Conformément à IAS 40, immeubles de placement, un seul bien a été classé sous cette catégorie et la méthode d'évaluation de celui-ci est conforme à IAS 16, soit selon la méthode du coût amorti et non la méthode d'évaluation à la juste valeur par résultat.

Contrats de location

Voir note 5.11 - Contrats de Location.

	31/12/2019			01/01/2019 ⁽¹⁾		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
(en millions de francs CFA)						
Terrains et agencements	3 701	0	3 701	3 701	0	3 701
Immeubles de placement	5 944	(5 467)	478	5 944	(5 382)	563
Constructions et aménagements	58 836	(25 875)	32 960	53 073	(23 652)	29 420
Installations techniques, matériels	31 597	(26 173)	5 424	30 277	(24 462)	5 815
Droits d'usages des actifs (IFRS 16)	15 754	(1 906)	13 848	14 525	0	14 525
Autres ⁽²⁾	33 063	(28 028)	5 035	30 472	(26 721)	3 751
Immobilisations en-cours	0	0	0	750	0	750
Avances, acomptes	168	0	168	3 100	0	3 100
TOTAL	149 062	(87 449)	61 613	141 842	(80 217)	61 625

(1) Après impact IFRS16

(2) Concerne principalement Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire pour 4 136 millions de francs CFA en valeur nette.

Évolution de la position nette en 2019

Valeurs nettes (en millions de francs CFA)	Au 01/01/2019 ⁽¹⁾	Acquisitions brutes	Cessions VNC	Dotations nettes	Autres mouvements	Au 31/12/2019
Terrains et agencements	3 701	0	0	0	0	3 701
Immeubles de placement	563			(85)		478
Constructions et aménagements	49 420	2 292	(97)	(2 394)	3 737	32 957
Installations techniques, matériels	5 815	1 668	(19)	(2 045)	(0)	5 419
Droits d'usages des actifs (IFRS 16)	14 525	1 228	0	(1 906)	0	13 848
Autres	3 751	3 169	(36)	(1 915)	74	5 042
Immobilisations en-cours	750	0	0	0	(750)	0
Avances, acomptes	3 100	127	0	0	(3 060)	168
VALEURS NETTES	61 625	8 483	(152)	(8 344)	(0)	61 613

(1) Après impact IFRS16

Note 7 - Structure financière et coûts financiers

7.1 - Résultat Financier

Principes comptables

Le coût net du financement comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, l'effet de la mise à la juste valeur lors des prises ou des pertes de contrôle, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des autres produits dérivés relatifs aux transactions financières.

Opérations en monnaie étrangère

Les pertes et gains de change découlant de la conversion au cours de change de clôture des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont reconnus en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières, à l'exception des écarts de conversion concernant les financements des investissements nets dans certaines filiales étrangères qui sont comptabilisés en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » jusqu'à la date de cession de la participation.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat financier pour les transactions financières.

	2019	2018
(en millions de francs CFA)		
Coût net du financement	(703)	(530)
- Charges d'intérêts	(838)	(761)
- Revenus des créances financières	135	231
Autres produits financiers (*)	42	131
Autres charges financières (*)	(1 270)	(206)
RÉSULTAT FINANCIER	(1 931)	(606)

*** Détails des autres produits et charges financiers :**

(en millions de francs CFA)	2019			2018		
	Total	Produits financiers	Charges financières	Total	Produits financiers	Charges financières
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	32	32	0	128	128	0
Plus-values sur cession des titres de participation et des valeurs mobilières de placement	2	0	2	(39)	0	(39)
Variations des provisions financières ⁽²⁾	(168)	11	(179)	(164)	3	(167)
Charges d'intérêts sur dette de loyers IFRS 16 ⁽³⁾	(1 093)	0	(1 093)	0	0	0
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(1 228)	42	(1 270)	(75)	131	(206)

(1) Correspond principalement aux produits de dividendes reçus par Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire de la société Grimaldi Côte d'Ivoire (26 millions de francs CFA au 31 décembre 2019 et 24 millions de francs CFA en 2018) de la société Bolloré Transport & Logistics Burkina Faso (5 millions de francs CFA au 31 décembre 2019), et de la Société Financière Vridi (103 millions de francs CFA au 31 décembre 2018).

(2) Correspond à la part financière des dotations aux provisions pour avantages au personnel

(3) Dont (983) millions de francs CFA pour Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire et (110) millions de francs CFA pour la Société d'Exploitation du Parc à Bois d'Abidjan - SEPBA

7.2 - Titres mis en équivalence

Principes comptables

Les sociétés mises en équivalence comprennent les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une influence notable et les partenariats de type *joint-ventures*. À des fins de clarification de l'information financière fournie suite à l'application des normes IFRS 10 « États financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats », le Groupe a choisi de présenter en résultat opérationnel, dans la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence opérationnelles », les quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence dont l'activité est en lien avec les activités opérationnelles du Groupe. Les quote-part de résultat des sociétés relevant de ses activités de holding financière sont présentées dans la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles ».

Les prises de participation dans les sociétés associées et les joint-ventures sont comptabilisées selon IAS 28 révisée à compter de l'acquisition de l'influence notable ou de la prise de contrôle conjoint. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs de la société est comptabilisée en *goodwill*. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de bourse de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur d'utilité des participations est calculée à partir d'une analyse multicritère intégrant la valeur boursière pour les titres cotés, des flux de trésorerie futurs actualisés, des comparables boursiers. Ces méthodes sont confrontées aux objectifs de cours déterminés par les analystes financiers pour les titres cotés.

Les dépréciations sont constatées, le cas échéant, en résultat dans la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence opérationnelles » ou « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles » selon leur classification.

En cas de prise d'influence notable ou de contrôle conjoint par achats successifs de titres, à défaut de précision dans la norme IAS 28 révisée, le Groupe a choisi de retenir la méthode du coût.

Selon cette méthode, le *goodwill* comptabilisé correspond à la somme des *goodwill* de chacun des lots successivement acquis. Le *goodwill* est calculé à chaque acquisition, par différence entre le prix payé et la quote-part de juste valeur de

l'actif net identifiable acquis. Le coût des lots acquis avant la prise d'influence notable ou de contrôle conjoint n'est pas réévalué à la juste valeur à date d'opération.

Le Groupe estime être solidaire des pertes éventuelles réalisées par les entités mises en équivalence même si leur montant excède l'investissement initial. Les quotes-parts de pertes réalisées au cours de l'exercice sont comptabilisées dans la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence », une provision est comptabilisée au passif en provisions pour risques pour la quote-part de pertes accumulées excédant l'investissement d'origine.

(en millions de francs CFA)

Au 31 décembre 2018	37 574
Impact IFRS 16	(2 762)
Au 1er janvier 2019	34 812
Quote-part de résultat	14 694
Dividendes distribués ⁽¹⁾	(13 217)
Réévaluations des titres	(161)
Autres mouvements	(441)
Au 31 décembre 2019	35 976

(1) Au 31 décembre 2019, correspond aux dividendes distribués par la société Abidjan Terminal pour 11 850 millions de francs CFA, par la société Terminal Roulier d'Abidjan - TERRA pour 1 167 millions de francs CFA et par la société Pacoci pour 200 millions de francs CFA.

7.3 - Autres actifs financiers

Principes comptables

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond généralement au coût d'acquisition majoré des coûts de transaction directement attribuables. Par la suite, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actifs à laquelle ils appartiennent.

A partir du 1er janvier 2018, les actifs financiers sont classés dans les catégories « actifs financiers à la juste-valeur par capitaux propres », « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers au coût amorti ».

Ce classement dépend du modèle économique de gestion des actifs financiers par l'entité et des conditions contractuelles permettant de déterminer si les flux de trésorerie sont seulement le paiement du principal et des intérêts (SPPI). Les actifs financiers comprenant un dérivé incorporé sont considérés dans leur intégralité pour déterminer si leurs flux de trésorerie sont SPPI.

Les actifs financiers non courant intègrent la part à plus d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Actifs financiers à la juste valeur

Ces actifs comprennent les actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres, les instruments financiers dérivés dont la valeur est positive et dont le sous-jacent est financier, et d'autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

L'essentiel de ces actifs financiers sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, leur juste valeur étant déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur fait l'objet d'une estimation. La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents. Le groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de leur juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation et en l'absence de marché actif.

- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres comprennent :

- les participations non consolidées qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et pour lesquels le Groupe a fait le choix irrévocable de les classer en juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global sont enregistrés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière, date à laquelle le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré en réserves de consolidation et n'est pas reclassé dans le compte de résultat. Les dividendes et les intérêts reçus des participations non consolidées sont comptabilisés dans le compte de résultat.

- les instruments de dette dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement le remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû et, dont l'intention de gestion du groupe est la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente de ces actifs financiers. Les gains et pertes latents sur ces actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres. Lorsque l'actif financier est vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

- Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent principalement des actifs détenus à des fins de transaction que le Groupe a l'intention de revendre dans un terme proche (valeur mobilière de placement notamment) et d'autres actifs financiers ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers, dont les instruments financiers dérivés. Les gains et pertes latents sur ces actifs sont comptabilisés en autres charges et produits financiers.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent les instruments de dette dont l'intention de gestion du groupe est de collecter les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement au remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû. Il s'agit notamment de créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, d'autres prêts, créances et obligations.

Les placements (dépôts à terme, comptes courants rémunérés et BMTN) ne satisfaisant pas aux critères de classement en équivalent de trésorerie au regard des dispositions de la norme IAS 7 ainsi que les OPCVM monétaires ne satisfaisant pas aux spécifications de la position AMF n°2011-13 sont classés en actifs financiers au coût amorti dans les actifs financiers courants.

A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019				
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	dont non courant	dont courant
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			784	784	0
Actifs financiers au coût amorti	1 671	(122)	1 550	1 550	0
TOTAL			2 334	2 334	0

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2018				
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	dont non courant	dont courant
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			751	751	0
Actifs financiers au coût amorti	1 778	(132)	1 646	1 646	0
TOTAL			2 397	2 397	0

Détail des variations de la période

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2018 Valeur nette	Acquisitions	Cessions	Variation juste valeur	Autres mouvements	Au 31/12/2019 Valeur nette
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	751	0	0	33	(0)	784
Actifs financiers au coût amorti	1 646	771	(866)	0	(1)	1 550
TOTAL	2 397	771	(866)	33	(1)	2 334

7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie**Principes comptables**

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	6 870	0	6 870	3 997	0	3 997
Conventions de trésorerie - actif	32 279	0	32 279	36 189	0	36 189
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>39 149</i>	<i>0</i>	<i>39 149</i>	<i>40 185</i>	<i>0</i>	<i>40 185</i>
Concours bancaires courants	(1 901)	0	(1 901)	(815)	0	(815)
TRÉSORERIE NETTE	37 248	0	37 248	39 370	0	39 370

7.5 - Endettement financier**Principes comptables**

La définition de l'endettement financier net du Groupe respecte la recommandation n°2013-03 du 7 novembre 2013, de l'Autorité des Normes Comptables, relative aux entreprises sous référentiel comptable international, étant précisé que :

- tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement net sont inclus dans l'endettement net,
- certains actifs financiers spécifiques affectés au remboursement de la dette sont inclus dans l'endettement net,
- les dettes sur rachats d'intérêts minoritaires et compléments de prix sont exclues de l'endettement net.

Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de transaction sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

7.5.1 - Endettement financier net

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	dont courant	dont non courant		dont courant	dont non courant	
Autres emprunts et dettes assimilées ^{(1) (2)}	2 175	1 901	274	962	815	147
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	2 175	1 901	274	962	815	147
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽³⁾	(39 149)	(39 149)	0	(40 185)	(40 185)	0
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(36 974)	(37 248)	274	(39 224)	(39 370)	147

(1) Le montant en non-courant correspond à la part à plus d'un an des dépôts et cautionnements versés

(2) Le montant en courant correspond principalement aux concours bancaires

(3) Trésorerie et équivalents de trésorerie - voir note 7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

7.5.2 - Variation de l'endettement brut

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2018	Souscription d'emprunts	Remboursement d'emprunts	Autres variations cash ⁽¹⁾	Variation "non cash"		Au 31/12/2019
					Variation de périmètre	Autres mouvements	
Autres emprunts et dettes assimilées	962	127	0	1 086	0	(0)	2 175
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	962	127	0	1 086	0	(0)	2 175

(1) Comprend la variation des concours bancaires courants et des conventions de trésorerie - passifs compris dans la trésorerie nette (voir note 7.4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie)

Principales caractéristiques des éléments de l'endettement financier**Endettement financier détaillé par devise**

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Euros	Francs CFA
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	2 175	0	2 175
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT HORS DÉRIVÉS	2 175	0	2 175

Au 31 décembre 2018 (en millions de francs CFA)	Total	Euros	Francs CFA
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	962	0	962
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT HORS DÉRIVÉS	962	0	962

Endettement financier détaillé selon le taux (montants avant couverture)

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	2 175	2 175	0	962	962	0
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT HORS DÉRIVÉS	2 175	2 175	0	962	962	0

7.5.3 - Échéancier des dettes

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres emprunts et dettes assimilées	2 175	1 901	200	74
Total dettes financières	2 175	1 901	200	74

Dettes des passifs courants

Fournisseurs et autres créditeurs	81 893	81 893	0	0
Impôts courants	4 281	4 281	0	0

Au 31 décembre 2018 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres emprunts et dettes assimilées	962	815	73	74
Total dettes financières	962	815	73	74

Dettes des passifs courants

Fournisseurs et autres créditeurs	85 364	85 364	0	0
Impôts courants	3 696	3 696	0	0

7.6 - Engagements hors bilan au titre du financement

7.6.1 - Engagements donnés

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	2 711	203	1 504	1 004

Au 31 décembre 2018 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	3 022	313	1 368	1 342

7.6.2 - Engagements reçus

Néant.

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au titre du financement	0	0	0	0

Au 31 décembre 2018 (en millions de francs CFA)	Total	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Au titre du financement	0	0	0	0

Note 8 - Informations relatives aux risques de marché

Informations sur les risques

Suivi et gestion de la dette et des instruments financiers

Les Directions de la Trésorerie et du Contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière.

Principaux risques concernant le groupe

Risque sur les actions côtées

Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire n'est pas exposé à la variation des cours de Bourse du fait de son portefeuille de titres de participation.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2019, le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire présente un désendettement financier net de 36 974 millions de francs CFA (39 224 millions de francs CFA au 31 décembre 2018). Le groupe Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire dispose par ailleurs d'un compte courant avec le groupe Bolloré qui pourrait, le cas échéant, couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence 2019 de ce Groupe.

Risque de taux

Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de taux au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, le Groupe fait apparaître un désendettement net à taux fixe de 36 974 millions de francs CFA, principalement du fait du compte courant à taux variable avec Bolloré.

Sensibilité : si les taux varient uniformément de +1 % l'impact annuel sur les produits financiers net serait de 370 millions de francs CFA.

Risque de crédit

Le Groupe évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, le Groupe prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour

pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

Risque de devise

Le chiffre d'affaires réalisé en zone CFA limite de fait l'exposition du Groupe au risque de change.

Note 9 - Capitaux propres et résultat par action

9.1 - Capitaux propres

Principes comptables

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

Au 31 décembre 2019, le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. s'élève à 10 887 millions de francs CFA, divisé en 54 435 300 actions ordinaires d'un nominal de 200 francs CFA chacune et entièrement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 54 435 300 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 54 435 300 actions.

9.1.1 - Evolution du capital

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée au cours de l'exercice 2019.

Les événements affectants ou pouvant affecter le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. sont soumis à l'accord de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net / capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 7.5 - Endettement financier.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

9.1.2 - Dividendes distribués par la société mère

Le montant total des dividendes distribués au titre de l'exercice 2018 s'élève à 10 071 millions de francs CFA, soit 185 francs CFA par actions.

9.2 - Résultat par action

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en millions de francs CFA)	2019	2018
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action - de base	11 030	15 249
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action - dilué	11 030	15 249
Nombre de titres émis	54 435 300	54 435 300
Nombre de titres d'autocontrôle	0	0
Nombre de titres en circulation	54 435 300	54 435 300
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Actions gratuites	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	54 435 300	54 435 300
Nombre moyen pondéré de titres en circulation - de base	54 435 300	54 435 300
Titres potentiels dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription et d'actions gratuites	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels - après dilution	54 435 300	54 435 300

Note 10 - Provisions**Principes comptables**

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	dont courant	dont non courant	Au 31/12/2018	dont courant	dont non courant
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	1 828	0	1 828	2 472	0	2 472
Provisions pour risques filiales	577	0	577	723	0	723
Autres provisions pour risques	13	0	13	128	0	128
Provisions pour risques et charges	2 418	0	2 418	3 323	0	3 323
Engagements envers le personnel	13 758	0	13 758	12 246	0	12 246
PROVISIONS	16 176	0	16 176	15 569	0	15 569

(1) Concerne principalement les provisions sur des litiges commerciaux comptabilisées sur Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire pour un montant de 1 793 millions de francs CFA.

Détail des variations de la période

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2018	Augmentations	Diminutions		Variations de périmètre	Autres mouvements	Variations de change	Au 31/12/2019
			avec utilisation	sans utilisation				
Provisions pour litiges	2 472	785	(1 236)	(193)		0		1 828
Provisions pour risques filiales	723					(146)		577
Autres provisions pour risques	128			(116)		(0)		13
Engagements envers le personnel	12 246	965	(785)			1 332		13 758
TOTAL	15 569	1 749	(2 021)	(309)		1 187		16 176

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2019 :

(en millions de francs CFA)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(1 570)	309	(1 262)
Résultat financier	(179)	0	(179)
TOTAL	(1 749)	309	(1 440)

Note 11 - Charges et avantages du personnel**11.1 - Effectifs moyens****Ventilation des effectifs par secteur**

	2019	2018
Transport et Logistique	1 599	1 659
TOTAL	1 599	1 659

11.2 - Engagement de retraite et avantages assimilés

Principes comptables

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite, ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté, ainsi qu'aux mutuelles.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception des charges d'intérêts nettes du rendement attendu des actifs qui sont constatées en résultat financier.

Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Les engagements liés aux avantages au personnel sont valorisés en utilisant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie. Le taux de référence utilisé pour les principaux plans est *l'IBoxx AA Corporate* à la date d'évaluation des plans.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge.

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime. Le coût financier net des rendements attendus des actifs est constaté en résultat financier.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Les écarts actuariels sont reconnus dans leur totalité au bilan, avec pour contrepartie les capitaux propres, à l'exception des autres avantages à long terme pour lesquels les impacts des variations sont comptabilisés en résultat.

Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
(en millions de francs CFA)						
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	11 396	2 362	13 758	10 051	2 195	12 246
MONTANT NET AU BILAN DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	11 396	2 362	13 758	10 051	2 195	12 246

Composantes de la charge

	2019			2018		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
(en millions de francs CFA)						
Coût des services rendus	(676)	(178)	(854)	(637)	(170)	(808)
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus	0	30	30	0	50	50
Effets des réductions et liquidation de plan	31	8	38	114	20	134
Charges d'intérêt	(148)	(31)	(179)	(132)	(29)	(161)
COÛTS DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	(793)	(172)	(965)	(655)	(130)	(785)

Mouvements sur le passif / actif net comptabilisés au bilan**Evolution de la provision**

	Exercice 2019			Exercice 2018		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
(en millions de francs CFA)						
Au 1er janvier	10 051	2 195	12 246	8 868	2 063	10 931
Augmentation par résultat	793	172	965	655	130	785
Reprise par résultat	(785)	0	(785)	(94)	(0)	(95)
Ecarts actuariels constatés par capitaux propres	1 344	0	1 344	635	0	635
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	(7)	(5)	(12)	(13)	3	(10)
Au 31 décembre	11 396	2 362	13 758	10 051	2 195	12 246

Gains et (pertes) actuariels comptabilisés directement en capitaux propres

L'évolution des gains et pertes actuariels mentionnés dans l'état du résultat global et reconnus directement en capitaux propres est la suivante (avant effet d'impôts) :

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Solde d'ouverture	(5 966)	(5 331)
Gains et (pertes) actuariels reconnus au cours de la période (pour les entités contrôlées)	(1 344)	(635)
Solde de clôture	(7 310)	(5 966)

Hypothèses d'évaluation

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

Répartition géographique des engagements en date de clôture :

Au 31 décembre 2019 (en millions de francs CFA)	Côte d'Ivoire	Total
Avantages postérieurs à l'emploi	11 396	11 396
<i>dont valeur actualisée des obligations (régimes non financés)</i>	<i>11 396</i>	<i>11 396</i>
MONTANT NET AU BILAN DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	11 396	11 396

Le taux d'actualisation est obtenu par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements, sont les suivantes :

<i>en pourcentage</i>	Zone CFA
Au 31 décembre 2019	
Taux d'actualisation	0,50%
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,50%
Au 31 décembre 2018	
Taux d'actualisation	1,50%
Augmentation des salaires ⁽¹⁾	2,50%

(1) Inflation comprise

Comme évoqué à la note 15 Transition aux normes IFRS, les engagements résultant de régimes à prestations définies ont été calculés sur la base des hypothèses du Groupe Bolloré et non sur la base des hypothèses locales, retenues pour le calcul des engagements en conformité avec le référentiel Syscohada révisé, en adéquation avec le référentiel IFRS sur ce sujet. La prise en compte des taux d'actualisation et de revalorisation salariale pratiquée par le Groupe a entraîné une augmentation de l'engagement de 5 574 millions de francs CFA au titre de l'exercice 2018 et une augmentation de l'engagement de 6 743 millions de francs CFA au titre de l'exercice 2019.

Sensibilités

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

	Evolution du taux d'actualisation (en %)		Evolution du taux d'actualisation (en millions de francs CFA)	
	de - 0,5 %	de + 0,5 %	de - 0,5 %	de + 0,5 %
Effet sur l'engagement 2019	5,69%	-5,24%	1 192,6	-1 098,9
Effet sur la charge 2020	-0,08%	-0,05%	-1,3	-0,8

11.3 - Rémunération des organes d'administration et de direction (Parties liées)

(en millions de francs CFA)	2019	2018
Avantages à court terme	60	60
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement en actions	0	0

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice aux membres de Conseil de surveillance et aux mandataires sociaux.

Note 12 - Impôts

Principes comptables

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

12.1 - Charge d'impôt

12.1.1 - Analyse de la charge d'impôt

	2019	2018
(en millions de francs CFA)		
Impôts courants ⁽¹⁾	(2 498)	(2 407)
(Dotations) reprise provisions pour impôt	(579)	550
Variation nette des impôts différés	137	867
Autres impôts (forfaitaire, redressements, crédit d'impôts, <i>Carry back</i>)	(2 205)	(89)
Retenues à la source ⁽²⁾	(2 033)	(1 626)
TOTAL	(7 177)	(2 706)

(1) Concerne principalement la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire

(2) Relatifs aux dividendes distribués par Bolloré Transport et Logistics (1 852 millions de francs CFA au 31 décembre 2019, 1 624 millions de francs CFA au 31 décembre 2018), par Socopao Côte d'Ivoire (180 millions de francs CFA au 31 décembre 2019)

12.1.2 - Rationalisation de la charge d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

	2019	2018
(en millions de francs CFA)		
Résultat net consolidé	11 025	15 233
Charge (produit) d'impôt	7 177	2 706
Résultat avant impôt	3 507	3 779
Taux d'impôt théorique de la société mère	25%	25%
PROFIT (CHARGE) THÉORIQUE D'IMPÔT	(877)	(945)
Rapprochement :		
Différences permanentes	(4 246)	(2 832)
Activation (dépréciation) de reports déficitaires et dépréciation d'impôts différés	155	1 170
Incidence des différentiels de taux	(5)	(9)
Autres	(2 205)	(89)
PRODUIT (CHARGE) RÉEL D'IMPÔT	(7 177)	(2 706)

12.2 - Impôts différés

12.2.1 - Position au bilan

	31/12/2019	31/12/2018
(en millions de francs CFA)		
Impôts différés - actif ⁽¹⁾	970	500
Impôts différés - passif	0	0
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS ⁽¹⁾	970	500

(1) Dont principalement de l'impôt différé sur les différences temporaires de Bolloré Transports & Logistics Côte d'Ivoire

12.2.2 - Origine des impôts différés actifs et passifs

	31/12/2019	31/12/2018
(en millions de francs CFA)		
Provisions retraites et autres avantages au personnel	3 296	2 975
Réévaluation des immobilisations	(3 920)	(3 898)
Différences temporaires sociales	2 016	2 145
Autres	(422)	(722)
ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	970	500

12.2.3 - Évolution de la position nette en 2019

(en millions de francs CFA)	Impôts différés nets
31 décembre 2018	500
Impôts différés comptabilisés par résultat	137
Impôts différés comptabilisés directement en autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	336
Variations de périmètre	(3)
Autres mouvements	0
31 décembre 2019	970

⁽¹⁾ La variation nette correspond à l'impôt différé relatif aux pertes et gains actuariels des engagements envers le personnel.

12.2.4 - Impôts différés actifs non reconnus au titre des déficits reportables et des crédits d'impôt

(en millions de francs CFA)	31/12/2019	31/12/2018
Déficits reportables	6	0
Amortissements réputés différés	64	50
TOTAL	70	50

12.3 - Impôts courants**12.3.1 - Actif**

(en millions de francs CFA)	Décembre 2019			Décembre 2018		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants - actif	1	0	1	26	0	26
TOTAL	1	0	1	26	0	26

12.3.2 - Passif

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2018	Variations de périmètre	Variations nettes	Autres mouvements	Au 31/12/2019
Impôts courants - passif	3 696	0	585	0	4 281
TOTAL	3 696	0	585	0	4 281

Note 13 - Transactions avec les parties liées

Le Groupe a conclu diverses transactions avec des sociétés liées dans le cadre normal de ses activités. Ces transactions sont réalisées aux conditions de marché.

Elles comprennent principalement les relations de nature commerciale ou financière entre Le Groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire et ses filiales, notamment les opérations de centralisation de trésorerie et les entités sous contrôle commun du Groupe Bolloré, non consolidées dans le Groupe Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire, ainsi que les holdings de contrôle du Groupe.

(en millions de francs CFA)	2019	2018
Chiffre d'affaires		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire (1)	35 523	35 273
- entités mises en équivalence	4 789	4 247
- membres du Conseil d'administration	0	0
Achats et charges externes		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire (1)	(3 803)	(3 768)
- membres du Conseil d'administration	0	0
Autres produits et charges financiers		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire (1)	68	231
- entités mises en équivalence	(736)	(692)
- membres du Conseil d'administration	0	0

(en millions de francs CFA)	31/12/2019	31/12/2018
Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire (1)	7 362	8 157
- entités mises en équivalence	258	589
- membres du Conseil d'administration	0	0
Provisions pour créances douteuses	0	0
Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire (1)	3 143	7 606
- entités mises en équivalence	1 028	804
- membres du Conseil d'administration	0	0
Coût net du financement		
Comptes courants et conventions de trésorerie actif		
- entités non consolidées du Groupe Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire (1)	32 279	36 189
- membres du Conseil d'administration	0	0

(1) Entités sous contrôle commun du Groupe Bolloré, non consolidées dans le Groupe Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire, ainsi que les holdings de contrôle du Groupe.

Note 14 - Événements postérieurs à la clôture

Depuis le début de l'année 2020, le monde est confronté à une pandémie liée à l'apparition de la maladie virale COVID 19 ; Cette maladie découverte d'abord en Chine s'est propagée en Asie. Le foyer de la maladie s'est ensuite déplacé en Europe et actuellement en Amérique du Nord.

La Côte d'Ivoire est également touchée par cette pandémie.

Des mesures importantes ont été prises par les autorités ; entre autres, la communication massive des gestes barrières, la fermeture des frontières et les restrictions au sein du territoire national des déplacements de personnes.

Ce contexte impacte directement Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dans nos activités de transit aérien, express et agence de voyage ainsi que nos départements import et export, du fait des mesures de confinement et de la baisse de la consommation mondiale.

Notre entité a dès le début de la crise mis en œuvre les mesures recommandées par le gouvernement ainsi que notre plan de continuité d'activité. A cela s'ajoute des actions de solidarité afin de venir en aide aux autorités.

La baisse générale de la croissance va, comme l'ensemble des acteurs économiques, nous impacter négativement ; toutefois le métier de la logistique étant au cœur des échanges nationaux et internationaux nécessaires à la lutte contre la maladie, nous sommes donc présents pour répondre à ce besoin dans le respect de la santé de l'ensemble des employés et partenaires de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire.

Note 15 - Transition aux normes IFRS

Les présents états financiers ont été préparés dans le cadre de la transition IFRS de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire selon les modalités détaillées ci-dessous en utilisant les données historiques servant à l'établissement des comptes consolidés annuels du Groupe Bolloré. Le Groupe ne préparait pas jusqu'à ce jour d'états financiers IFRS pour ses propres besoins.

15.1 - Motifs de la publication

Du fait de sa cotation en Côte d'Ivoire, les comptes consolidés du groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2019 et des exercices suivants seront établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2019.

15.2 - Modalités de première application des IFRS

Le Groupe a préparé les présents états financiers en application de la norme IFRS1 « Première application des IFRS ».

En application des dispositions d'IFRS 1. D16 relatif aux sociétés qui adoptent les IFRS après leur société mère, le Groupe a choisi la possibilité offerte par la norme de conserver pour l'évaluation de ses actifs et passifs dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2018 les valeurs comptables telles qu'elles ressortent des états financiers consolidés du Groupe Bolloré, après ajustements des éléments liés aux procédures de consolidation de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dans Bolloré.

En conséquence, les options de première application IFRS sont celles retenues par le Groupe Bolloré à la date de transition de ce groupe aux IFRS au 1^{er} janvier 2004 et sont décrites ci-après :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités, cette option n'a aucune incidence sur les états financiers du groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire ;

- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels sur les avantages au personnel a été imputé sur les capitaux propres à la date de transition aux IFRS du groupe Bolloré, au 1er janvier 2004 ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations.

15.3 - Impacts des IFRS sur les principaux chiffres clés

La première année d'application des IFRS est effectuée de façon rétrospective en utilisant les règles et méthodes comptables en vigueur à la date de clôture de l'exercice du changement. Les ajustements en résultat sont comptabilisés en capitaux propres dans le bilan d'ouverture de l'exercice précédent celui du changement.

Les incidences de la transition aux normes IFRS sont présentées de la manière suivante :

- rapprochement du bilan au 31/12/2018 publié en normes Syscohada révisé et le format IFRS ;
- rapprochement du compte de résultat au 31/12/2018 publié en normes Syscohada révisé et le format IFRS ;
- rapprochement du tableau de flux de trésorerie au 31/12/2018 publié en normes Syscohada révisé et le format IFRS.

BILAN CONSOLIDE

Le bilan présenté ci-dessous a été volontairement résumé afin de permettre une analyse synthétique des impacts du changement de référentiel comptable.

La nouvelle présentation du bilan IFRS est essentiellement modifiée par la distinction entre actifs courants et non courants, passifs courants et non courants en application de la norme IAS 1. Les actifs et les passifs courants sont ceux dont l'échéance est inférieure ou égale à un an, ou qui sont liés au cycle d'exploitation du Groupe.

<i>(en millions de francs CFA)</i>	31/12/18 Publié Syscohada	Effets de périmètre ⁽¹⁾	Juste valeur Bolloré	Evaluation des engagements de retraite	Autres	31/12/18 Retraité IFRS
Actif						
<i>Goodwill</i>	823		(823)			0
Autres immobilisations incorporelles	388	(7)			(234)	147
Immobilisations corporelles	32 437	(647)	18 340 ⁽²⁾		(3 030)	47 100
Titres mis en équivalence	32 950	3 320	(143)	(764)	2 211	37 574
Autres actifs financiers non courants	2 250	615	(3 143)		2 675	2 397
Impôts différés	3 892	(100)			(3 292)	500
Actifs non courants	72 740	3 181	14 231	(764)	(1 670)	87 718
Stocks et en-cours	2 405	(918)			0	1 487
Clients et autres débiteurs	78 705	(1 190)			(28 018)	49 497
Impôts courants					26	26
Autres actifs financiers courants					1 166	1 166
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 298	(3 301)			36 188 ⁽³⁾	40 185
Actifs courants	88 408	(5 409)	0	0	9 362	92 361
Total Actif	161 148	(2 228)	14 231	(764)	7 666	180 079

(1) Les impacts liés au périmètre de consolidation s'expliquent par des divergences de méthode de consolidation entre les référentiels Syscohada et IFRS. Voir tableau ci-dessous. En effet des entités consolidées en intégration proportionnelle sous la norme Syscohada révisée sont consolidées en mise en équivalence sous le référentiel IFRS, entraînant à la fois des impacts de présentation et des impacts de calcul de contribution des entités.

(2) Impact de la mise à la juste valeur des immobilisations chez la société Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire pour 18 340 millions de francs CFA. En application des dispositions d'IFRS 1.D16, le Groupe a conservé pour l'évaluation de ses actifs et passifs dans le bilan les valeurs comptables telles qu'elles ressortent des états financiers consolidés du Groupe Bolloré, après ajustements des éléments liés aux procédures de consolidation de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dans Bolloré.

(3) Conformément aux règles et méthodes du Groupe, les conventions de Trésorerie avec des sociétés mères non consolidées mais faisant partie d'un ensemble consolidé plus grand, dont le contrôle est assuré, par le Groupe Bolloré, sont classées en trésorerie du fait de leur caractère immédiatement disponible.

Méthodes de consolidation

Entités	Syscohada	IFRS
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE	Intégration globale	Intégration globale
ABIDJAN TERMINAL	Mise en équivalence	Mise en équivalence
SOCOPAO COTE D'IVOIRE	Intégration globale	Intégration globale
SEPBA	Intégration globale	Intégration globale
PACO CI	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence
SFV	Intégration proportionnelle	NC*
SCIEC	Intégration proportionnelle	NC*
TERRA	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence
STCM TOGO	Intégration globale	Intégration globale
SCANSHIP COTE D'IVOIRE	Intégration globale	NC*
SOCOPAO BENIN	Intégration globale	NC*
AIC	Mise en équivalence	Mise en équivalence
BTL NIGER	Mise en équivalence	Mise en équivalence

*Non consolidée

(en millions de francs CFA)	31/12/18		Juste valeur Bolloré	Evaluation des engagements de retraite ⁽⁴⁾	Autres	31/12/18 Retraité IFRS
	Publié Syscohada	Effets de périmètre				
Passif						
Capitaux propres, part du Groupe	69 574	(40)	14 231	(6 338)	(1 594)	74 481
Intérêts minoritaires	48		0		(41)	7
Capitaux propres	69 622	(40)	14 231	(6 338)	(1 635)	74 488
Dettes financières non courantes	457	(310)				147
Provisions pour avantages au personnel				5 574 ⁽⁴⁾	5 295	12 246
Autres provisions non courantes	9 578	(413)			(5 842)	3 323
Impôts différés	40	80			(120)	0
Passifs non courants	10 075	(643)	0	5 574	(667)	15 716
Dettes financières courantes	816				(1)	815
Fournisseurs et autres créditeurs	80 636	(1 545)			6 274	85 364
Impôts courants	0				3 696	3 696
Passifs courants	81 452	(1 545)	0	0	9 969	89 875
Total Passif	161 148	(2 228)	14 231	(764)	7 666	180 079

(4) Concerne l'impact de l'évaluation des engagements de retraite de la société Bolloré Transport et Logistics Côte d'Ivoire pour un impact net de 6 338 millions de francs CFA sur la situation nette. La norme IAS 19 ne présente pas de divergence attendue avec l'application des normes Syscohada révisées pour le calcul de ce type d'engagement. Cependant, dans le cadre de la modalité de première application des IFRS retenue par le Groupe en application de IFRS 1 D16 relatif aux sociétés qui adoptent les IFRS après leur société mère, le Groupe a choisi la possibilité offerte par la norme de conserver pour l'évaluation de ses actifs et passifs dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2018 les valeurs comptables telles qu'elles ressortent des états financiers consolidés du Groupe Bolloré, après ajustements des éléments liés aux procédures de consolidation de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dans Bolloré. A ce titre, les engagements résultant de régimes à prestations définies ont été calculés sur la base des hypothèses du Groupe Bolloré et non sur la base des hypothèses locales, retenues pour le calcul des engagements en conformité avec le référentiel Syscohada révisé, en adéquation avec le référentiel IFRS sur ce sujet. La prise en compte des taux d'actualisation et de revalorisation salariale pratiquée par le Groupe a entraîné une augmentation de l'engagement de 5 574 millions de francs CFA pour les entités intégrées globalement et de 764 millions de francs CFA pour les entités mises en équivalence (en quote-part).

COMPTE DE RESULTAT IFRS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

	2018 publié Syscohada	Effets de périmètre	Changement de méthode de conso.	Impôts différés	Evaluation des engagemen- -ts de retraite	Retenue à la source et impôt de distribution	Différence de présentati- on	Autres éléments non significatifs / ponctuels	2018 retraité IFRS
<i>En millions de francs CFA</i>									
Chiffre d'affaires	95 513	(444)	(4 922)					(71)	90 076
Achats et charges externes	(56 140)	413	2 060				(3 169)	175	(56 662)
Frais de personnel	(30 814)	30	1 373				7 934	797	(20 679)
Amortissements et provisions	(6 013)	3	158		176		860	482	(4 334)
Autres produits et charges opérationnels	2 447		(10)				(5 584)	(870)	(4 017)
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence opérationnelles	0		14 138	(34)	45			9	14 157
Résultat opérationnel	4 993	2	12 797	(34)	221	0	41	522	18 542
Résultat financier	(412)	(21)	(40)		(161)		(40)	68	(606)
Résultat hors activité ordinaires	(44)							44	
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles	13 154		(13 152)					1	3
Impôts sur les résultats	(2 153)	(11)	408	293		(1 152)		(91)	(2 706)
Résultat net des activités poursuivies	15 539	(30)	13 259	259	60	(1 152)	1	544	15 233
Résultat net des activités abandonnées	0								0
Résultat net consolidé	15 539	(30)	13 259	259	60	(1 152)	1	544	15 233
<i>Résultat net consolidé, part du Groupe</i>	<i>15 581</i>								<i>15 249</i>
<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>(41)</i>								<i>(17)</i>

Les principales sources de différences entre le compte de résultat au 31/12/2018 sous la norme Syscohada révisée et le compte de résultat IFRS au 31/12/2018 portent sur les éléments suivants :

- les impacts liés au périmètre de consolidation : quatre entités dont la contribution aux comptes consolidés du groupe Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire est non significative et ne devrait pas évoluer n'ont pas été consolidées dans les comptes IFRS. Ces entités sont les suivantes : SFV, Société des Entrepôts de Coton (SCIEC), Scanship Côte d'Ivoire et Socopao Benin.

- les divergences de méthodes de consolidation : des entités consolidées en intégration proportionnelle sous la norme Syscohada révisée sont consolidées en mise en équivalence sous le référentiel IFRS, entraînant à la fois des impacts de présentation et des impacts de calcul de contribution des entités. Les sociétés mises en équivalence comprennent les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une influence notable et les partenariats de type joint-ventures. À des fins de clarification de l'information financière fournie suite à l'application des normes IFRS 10 « États financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats », le Groupe a choisi de présenter en résultat opérationnel, dans la rubrique « Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence opérationnelles », les quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence dont l'activité est en lien avec les activités opérationnelles du Groupe.

- les impôts différés : des impôts différés sont constatés sur les retraitements de consolidation. Ces retraitements pouvant être divergent entre le référentiel IFRS et le référentiel Syscohada révisé, un impact en impôt différé est reconnu.

- l'évaluation des engagements envers le personnel Voir note 4 relative au Bilan consolidé ci-dessus.

- l'impôt de distribution : Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », l'impôt est comptabilisé au cours du même exercice que le résultat auquel il se rapporte. Ainsi, les dividendes qu'une entité prévoit, avec une assurance raisonnable, de distribuer sur le résultat de l'exercice en cours, doivent entraîner la comptabilisation d'une provision relative aux impôts de distribution correspondants (retenue à la source) sur la période à laquelle se rapportent les dividendes qui seront versés. Par ailleurs, dans le cadre de la modalité de première application des IFRS retenue par le Groupe en application de IFRS 1 D16 relatif aux sociétés qui adoptent les IFRS après leur société mère, le Groupe a choisi la possibilité offerte par la norme de conserver pour l'évaluation de ses actifs et passifs dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2018 les

valeurs comptables telles qu'elles ressortent des états financiers consolidés du Groupe Bolloré, après ajustements des éléments liés aux procédures de consolidation de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dans Bolloré. A ce titre, les comptes de l'exercice 2018 ont été préparés en lien avec les comptes consolidés du Groupe Bolloré. A la date d'arrêté de ces comptes, les dividendes prévus n'étaient pas définitivement approuvés. A la date de réalisation des comptes de transition, ceux-ci étaient approuvés mais n'ont pas fait l'objet d'un ajustement dans les comptes de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire. L'écart entre l'impôt de distribution relatif à la retenue à la source des dividendes prévus en 2018 et effectivement versés en 2019 n'a donc pas donné lieu à un ajustement de la provision comptabilisée. L'impact a été enregistré dans les comptes de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire en 2019, comme dans les comptes du Groupe Bolloré. La prise en compte de ces éléments auraient eu pour effet une dégradation du résultat de l'exercice 2018 de 444,9 millions de francs CFA et une amélioration du résultat de l'exercice 2019 de 415,7 millions de francs CFA, soit un impact net au 31 décembre 2019 de -29,2 millions de francs CFA sur la situation nette des comptes consolidés de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire.

- des différences de présentation : les méthodes de classification au sein du compte de résultat peuvent diverger entre le référentiel IFRS et le référentiel Syscohada révisé.

- d'autres éléments non significatifs, parmi lesquels des divergences sur des retraitements d'immobilisation à la juste-valeur, des réévaluations d'immobilisations locales non reconnues en IFRS, des annulations de dépréciations de titres.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie IFRS présenté ci-dessous a été volontairement résumé afin de permettre une analyse synthétique des impacts du changement de référentiel comptable. Ce tableau de réconciliation ne reflète donc pas la forme définitive que prendront les états financiers lors des futures publications des comptes en normes IFRS.

(en millions de francs CFA)	31/12/18	Effets de périmètre et Autres	Convention de trésorerie société mère	31/12/18
	Publié			Retraité
	Syscohada			IFRS
CAF	18 015	(54)		17 961
Variation de BFR	(5 443)	604	12 467	7 629
	12 572	551	12 467	25 590
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
- Décaissements nets liés aux acquisitions/cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 665)	798		(7 867)
- Encaissements nets liés aux acquisitions/cessions d'immobilisations financières	343	160		503
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(8 322)	958	0	(7 364)
- Augmentation de capital	(82)	82		0
- Dividendes versés	(10 624)	(1 072)		(11 697)
- Emission d'emprunts	370	(349)		21
+ Remboursement d'emprunts	(49)	39		(10)
- Acquisition d'intérêts minoritaires		(53)		(53)
- Intérêts nets décaissés		(530)		(530)
	(10 385)	(1 884)	0	(12 269)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Variation de trésorerie de la période	(6 136)	(375)	12 467	5 957

Note 16 - Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux**Montant des honoraires par réseau**

<i>(en millions de francs CFA)</i>	Total 2019	ECR International			
		Commissaire aux comptes		Réseau	
		Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
Certification des comptes individuels et consolidés					
Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.	58,5	58,5	87,3	n/a ⁽¹⁾	
Filiales intégrées globalement	8,5	8,5	12,7		
Sous-total	67,0	67,0	100,0		
Services autres que la certification des comptes					
Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.	0,0	0,0		n/a ⁽¹⁾	
Filiales intégrées globalement	0,0	0,0			
Sous-total	0,0	0,0			
TOTAL HONORAIRES	67,0	67,0	100,0		

(1) : non applicable

Note 17 - Liste des sociétés consolidées**17.1 - Sociétés consolidées par intégration globale**

Libellé	Siège	% intérêt 2019	% intérêt 2018	SIREN / Pays Territoire
Bolloré Transports & Logistics Côte d'Ivoire	Abidjan	Mère	Mère	Côte d'Ivoire
Société Togolaise de Consignation Maritime	Lomé	99,91	99,91	Togo
Socopao Côte d'Ivoire	Abidjan	99,98	99,98	Côte d'Ivoire
Société d'Exploitation du Parc à Bois d'Abidjan - SEPBA	Abidjan	94,78	94,78	Côte d'Ivoire

17.2 - Sociétés consolidées par mise en équivalence

Libellé	Siège	% intérêt 2019	% intérêt 2018	SIREN / Pays Territoire
African Investment Company	Luxembourg	26.22	26.22	Grand-Duché de Luxembourg
Abidjan Terminal	Abidjan	30.00	30.00	Côte d'Ivoire
Bolloré Transport & Logistics Niger	Niamey	24.99	24.99	Niger
Pacoci	Abidjan	49.90	49.90	Côte d'Ivoire
Terminal Roulier d'Abidjan - TERRA	Abidjan	33.33	33.33	Côte d'Ivoire

Note 18 - Liste des sociétés dont la date de clôture est différente du 31 Décembre

Néant.